

N/REF : 4/09/2024 15H03 C:026001 I:35563
V/REF : OSMIL805940919
V/Email reçu le Mercredi 04/09/2024 à 15H03

FONCIA AGDA
Malherbe Immo
55 AVENUE GEORGES DE MANTEYER
38100 GRENOBLE

IMMEUBLE : LE BONAPARTE
1665 ROUTE NAPOLEON
38320 BRIE ET ANNONNES

St Martin-H, le 18 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1665 NAPOLEON - CONTACT SUR PLACE MR LOUIS MICHELE GUILLE 06 33 16 67 35

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE EAU DANS REGARD GARAGE

Donneur d'ordre : Mme O BELLOSGUARDO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 05/09/2024 A 08H45
POMPAGE DES EAUX DU GARAGE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 18/09/24 à 09H29 Mme O BELLOSGUARDO

FF LCOMPTER Email envoyé le 18/09/24 à 09H29 Mme E. CROCHET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80

TOTAL H.T.	353,80
T.V.A. a 10,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	389,18

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN